

La Formation des Professeurs (Suite)

10. À propos de l'Agrégation féminine de Mathématiques

La *Revue de l'Enseignement secondaire des jeunes filles* a publié sous ce titre, dans son numéro 17 du 1^{er} juin 1929, la lettre suivante de M. LEBESGUE au sujet d'une note de la *Société des Agrégées* relative à un premier article de M. LEBESGUE (1).

MADemoiselle,

Puisque, comme préface à l'étude d'une suggestion du *Bulletin des Agrégées*, vous reproduisez, dans le numéro du 1^{er} mars, la note dans laquelle le *Bulletin* présente sa proposition comme la conclusion nécessaire et logique de mon article contre la fusion des agrégations masculine et féminine, voulez-vous me permettre de confronter cette suggestion avec mes arguments ?

Avec mon unique argument, plutôt, car je n'ai dit que ceci : les femmes et les hommes ont des qualités intellectuelles différentes, — également précieuses, mais différentes, — il convient d'adapter les programmes aux deux mentalités masculine et féminine.

Dans la reproduction de mon article par le *Bulletin des Agrégées*, une coupure malheureuse a supprimé précisément tous les paragraphes où j'insistais sur ces différences et sur leurs conséquences. Or il est trop clair que, si hommes et femmes étaient identiques, il serait nécessaire et logique de les soumettre aux mêmes concours !

Comprenez-moi bien ; si j'avais cru à quelque « habileté », j'aurais protesté, et je ne l'ai pas fait. La rédactrice du *Bulletin* a coupé ce qui, en toute bonne foi, lui paraissait peu important, voire peu sérieux ; seulement elle n'a laissé que l'accessoire. J'expliquais notamment après avoir considéré comme établi qu'on ne pouvait imposer aux femmes le programme des hommes, qu'il n'y avait guère, après tout, à le regretter : le programme des hommes préparant assez mal aux fonctions de professeur. Surtout à celles qu'auront à remplir les femmes, car elles n'enseigneront les mathématiques spéciales que tout à fait exceptionnellement. Le *Bulletin des Agrégées* en a conclu que, seule, l'existence des mathématiques spéciales empêchait la fusion des agrégations. Pour lui, l'adaptation du programme à la fonction est le seul problème ; il n'y a pas à s'occuper de l'adaptation à des mentalités différentes puisque, homme ou femme, c'est la même chose.

Que mes prémisses soient acceptables ou non, à vos lectrices d'en juger ; l'intéressante suggestion du *Bulletin* n'est pas, en tout cas, la conclusion logique de mes arguments ; entre ceux-ci et celle-là il n'y a même que des liens assez lâches.

Et quant à la « nécessité de deux agrégations de mathématiques pour

(1) Voir dans le *Bulletin* n° 59, pages 123 et suivantes, les textes de cet article et de cette note.

l'enseignement masculin comme pour l'enseignement féminin » ?... — Nous serions trop fiers, à la Revue, qu'il ait suffi d'un de ses articles pour rendre éclatante une *nécessité* que plus de cinquante années d'agrégation unique n'avaient pas révélée !

Ceci dit, pour rendre entièrement au *Bulletin* ce qui appartient au *Bulletin*, je me sens plus à l'aise pour déclarer que sa proposition m'a fort intéressé ; peut-être permettrait-elle de satisfaire tout le monde sans immoler quelques générations de candidates au sacré principe de l'identification des agrégations masculine et féminine. Qu'on ne croie pas que j'exagère ; déjà, avec les programmes actuels, que de mises en congé, que de santés perdues, que de morts ; l'identification des agrégations de mathématiques augmenterait la durée des études de deux ans pour le moins ; elle tuerait quantité de candidates.

Le projet du *Bulletin*, comme tout projet qui pourrait servir à conjurer le péril, doit être examiné avec la plus grande sympathie, avec l'ardent désir d'aboutir ; si possible. Est-ce possible ? En tout cas c'est en regardant en face les difficultés qu'on a quelque chance d'arriver à les vaincre.

De quoi s'agit-il ? L'agrégation actuelle des hommes deviendrait, disons, l'agrégation de mathématiques spéciales ; l'agrégation actuelle des femmes, convenablement amendée, deviendrait l'agrégation de mathématiques élémentaires ; les programmes de ces deux agrégations seraient identiques pour les hommes et pour les femmes.

Mais il faudrait que s'efface le souvenir de l'origine de ces deux programmes ; que l'un d'eux ne reste pas, aux yeux de tous, le programme de l'agrégation des hommes et l'autre celui de l'agrégation des femmes ; sans quoi certaines agrégées ne seraient pas satisfaites. Donc il faudrait que les deux agrégations exigent des hommes des efforts analogues, des qualités de même ordre, qu'elles révèlent des cultures comparables ; sans quoi d'ailleurs quelque *Bulletin* des agrégés interviendrait à son tour et très légitimement. D'où la nécessité d'augmenter singulièrement le programme actuel de l'agrégation féminine, — et de matières se prêtant à la donnée de problèmes !

Le pourra-t-on ? Le Jury de l'agrégation de spéciales n'exigera-t-il pas, sous une forme ou une autre et presque inconsciemment, tout ce qui, dans le programme de l'agrégation d'élémentaires, lui paraîtrait avoir une valeur de formation intellectuelle ou professionnelle ? Ce qui empêcherait d'établir entre les deux agrégations une sorte d'égalité.

Surtout, le pourra-t-on sans aboutir à exiger à nouveau des femmes un effort disproportionné et dangereux ?

Et même, le pourra-t-on sans demander aux candidats à l'agrégation d'élémentaires plus de travail qu'aux candidats à l'autre agrégation ? Cette crainte peut paraître paradoxale, elle est pourtant toute naturelle. Pendant l'année, — ou les années hélas — de préparation proprement dite à l'agrégation les candidats n'ont pas — ou ne devraient pas avoir — à apprendre ; ils ont à réviser, à s'entraîner

à faire des problèmes, à réfléchir à l'enseignement, à s'habituer à construire des leçons. C'est pendant les années antérieures, consacrées à la licence, qu'ils ont appris. Et, en fait, tout le programme de l'agrégation actuelle des hommes a été vu, et souvent revu, avant la préparation à l'agrégation. Au contraire, les matières nouvelles à introduire dans le programme de l'agrégation d'élémentaires ne sont enseignées ni au Lycée, ni dans les Facultés. Ainsi, la licence obtenue, les candidats à l'agrégation de spéciales n'auraient plus qu'à réviser, les candidats à l'agrégation d'élémentaires devraient se mettre à de nouvelles études. D'où ma crainte.

Au reste où, et comment, les candidats qui ne sont pas à la rue d'Ulm et les candidates qui ne sont pas à Sèvres étudieront-ils ces matières nouvelles ?

Le problème est difficile. C'est en réalité, de la réforme de la licence qu'il s'agit ; question grave, mais que l'Enseignement Supérieur ne se refuserait certainement pas à examiner, si elle lui était posée.

Peut-être, bien que je n'appartienne plus aux Facultés, me pardonnera-t-on d'esquisser un projet ; oh ! seulement pour montrer qu'un espoir est permis.

La licence actuelle de mathématiques nous a toujours donné ces chercheurs qui ont maintenu l'école française aux premiers rangs des écoles mathématiques du monde entier, elle ne peut être sacrifiée. Mais le régime des certificats montre ici ses avantages. Il suffit d'imaginer qu'à côté des certificats déjà existants soit créé, dans le plus grand nombre possible de Facultés, un certificat nouveau portant sur les principes et sur les prolongements des mathématiques élémentaires ; disons : mathématiques élémentaires approfondies. L'agrégation de mathématiques élémentaires porterait sur les matières de l'agrégation féminine actuelle et sur d'autres puisées dans le programme maximum du nouveau certificat. Sans doute ce programme ne serait pas enseigné partout en totalité chaque année, mais ce serait déjà beaucoup qu'il soit parfois exposé ; d'ailleurs on verrait vite paraître des livres qui suppléeraient au besoin à l'enseignement.

Et voici comment on pourrait, peut-être, concilier le projet du *Bulletin des Agrégées* et les observations que j'avais formulées : grâce à trois concours on recruterait des Agrégés de Spéciales, des Agrégés d'Elémentaires, des Agrégées d'Elémentaires en nombres déterminés par les besoins prévus pour le cours de l'année suivante. Tant que les besoins en Agrégées de Spéciales seront insuffisants pour qu'il puisse y avoir un concours d'agrégation de spéciales réservé aux femmes, celles-ci seront admises à se présenter au concours des hommes et pourront y être reçues en surnombre.

Hommes et femmes seront ainsi examinés sur les mêmes programmes, ils auront à faire preuve de cultures équivalentes, de qualités professionnelles comparables. Mais, comme un programme plus vaste est favorable à la culture des hommes, comme on peut le leur imposer sans nuire à leur santé, comme un programme vaste est presque iné-

vitale pour l'agrégation de spéciales et qu'il convient de réduire au minimum les différences entre les deux agrégations masculines, tandis qu'on exigerait des candidats la licence d'enseignement (calcul infinitésimal, mécanique, physique générale) et un quatrième certificat mathématique ou un diplôme d'études supérieures, on ne demanderait aux candidates que le certificat d'aptitude ou les trois certificats de licence suivants ; mathématiques générales ou calcul infinitésimal, P. C. N. ou physique générale et le certificat de mathématiques élémentaires approfondies.

Il suffirait aux candidats à l'agrégation d'élémentaires de choisir le certificat d'élémentaires comme quatrième certificat pour n'avoir plus de nouvelles études à entreprendre pendant l'année de préparation à l'agrégation. Ce même certificat pourrait d'ailleurs être choisi par tous ceux qui lui reconnaîtraient une valeur de formation ou qui hésiteraient entre les deux agrégations.

Quand aux candidates qui voudraient se présenter à l'agrégation de spéciales ou qui hésiteraient entre les deux agrégations, elles auraient avantage à choisir les certificats de calcul infinitésimal et de physique générale. La combinaison mathématiques générales-P. C. N. conviendrait particulièrement aux candidates à l'agrégation d'élémentaires ; elle leur donnerait une formation encyclopédique, — analogue à celle que prouve le certificat d'aptitude, comme doit l'être celle d'un professeur de sciences. Or, dans les lycées et collèges de jeunes filles, on a souvent besoin de professeurs de sciences plutôt que de professeurs très spécialisés ; — il y a deux ans une ancienne élève de la Section de mathématiques de Sèvres avait même été chargée d'enseigner la géographie !

Il n'y a pas lieu de s'attarder pour l'instant aux détails qui seraient faciles à régler si la question principale l'était ; mais que d'objections à lever avant d'y parvenir ! Et, en particulier celle-ci : est-il prudent, ou plutôt n'est-il pas déraisonnable de bouleverser brutalement, *et sans nécessité*, l'agrégation masculine qui, malgré ses imperfections, a toujours permis un bon recrutement ? Le bon sens n'exige-t-il pas qu'on commence par perfectionner l'agrégation féminine, qu'on expérimente la valeur d'un nouveau programme avant de prétendre l'imposer aux hommes ?

Veillez agréer, Mademoiselle, etc...

H. LEBESGUE.
